Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 4,63 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, ***www.actulegales.fr.***

Avis d'attribution

Marchés publics et privés

7274647001 - AT

Falaises du Talou

Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du complexe sportif LUDI'BULLE et de la piscine d'Envermeu

AVIS D'ATTRIBUTION

Dans le cadre de la procédure de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du complexe sportif LUDI'BULLE et de la piscine d'Envermeu, le Conseil communautaire de la Communauté de communes, lors de la séance du 23 novembre 2021 s'est prononcé comme suit :
Le Conseil Communautaire a décidé :
- d'approuver le choix du groupement Oiikos/CRAM comme délégataire de service public pour l'exploitation de LUDI'BULLE et de la piscine d'Envermeu,
- d'approuver le projet de contrat et ses annexes à intervenir entre la Communauté de communes Falaise du Talou et le groupement Oiikos/CRAM pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2022,
- d'autoriser la création par le groupement Oiikos/CRAM d'une société exclusivement dédiée à l'exploitation de LUDI'BULLE et de la piscine d'Envermeu et lui transférer convention de délégation de service public selon les conditions fixées par la convention.
La délibération est consultable dans son intégralité au siège de la Communauté de communes et communicable à toute personne qui en fait la demande.

UNE SEULE ADRESSE
pour nous envoyer VOS ANNONCES LÉGALES
MÉDIALEX, 10, rue du Breil, CS 56324
35063 Rennes cedex

Avis administratifs

7271644701 - AA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX VEXIN

Avis d'enquête publique portant sur la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Quincampoix

2E AVIS

Le président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (C.C.I.C.V.) a prescrit par arrêté n° U-2021-10 en date du 9 novembre 2021 l'ouverture d'une enquête publique portant sur : le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Quincampoix, du lundi 13 décembre 2021, 9 h 00, au vendredi 14 janvier 2022, 18 h 00.

Le président du Tribunal administratif de Rouen a désigné M. Jean-Jacques DELAPLACE, contrôleur divisionnaire des TP en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique du projet de révision allégée n° 1 du P.L.U. ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public :
- à la mairie de Quincampoix aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Le dossier d'enquête publique est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Inter-Caux Vexin (www.intercauxvexin.fr, rubrique « Enquêtes publiques »).

Un poste informatique sera mis à la disposition du public à la mairie de Quincampoix pour consulter le dossier sous sa forme numérique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à la mairie de Quincampoix aux jours et heures suivants :
- le lundi 13 décembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 8 janvier 2022 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 14 janvier 2022 de 15 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre papier déposé à la mairie de Quincampoix. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur, Mairie, place de la Mairie, BP 3, 76230 Quincampoix ou par voie dématérialisée via un registre en ligne sur le site internet de la Communauté de communes (rubrique « Enquêtes publiques »).

Dès le début de l'enquête publique, toute personne pourra, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique en version numérique auprès de :
- C.C.I.C.V. : Pôle de Martainville, 190, route du Château, 76116 Martainville-Épreville. Tél : 02 35 23 13 37.

30 jours après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la C.C.I.C.V. - Pôle de Martainville, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ils seront également consultables sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse www.intercauxvexin.fr pendant une année. Après la procédure d'enquête publique, le projet de révision allégée n° 1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire.

Site de la C.C.I.C.V. : www.intercauxvexin.fr

Vie de sociétés

7274525401 - VS

Notaires

ME STEPHEN DU CRAY
Notaire
81, rue du Général-de-Gaulle
76450 Cany Barville

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stephen du CRAY, notaire à Cany-Barville (76450), le 6 décembre 2020, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NATAG 1.

Objet : toutes opérations d'investissement en biens meubles et immeubles et, pour ces derniers, nus ou meublés en vue de leur exploitation commerciale (à l'exclusion de toute activité civile) tant en France Métropolitaine que dans les départements et territoires d'Outre-mer. L'achat, la vente, la location, la mise en gérance, en mandat de gestion ou autrement, de tels biens, sous statut éventuel de loueur en meublé professionnel ou non, ou sous tout autre statut relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux. La création de tous établissements de même nature. Participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, fusions, alliances ou associations en participation, l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : Rouen (76000), 16, rue de l'Ancienne Prison.

Durée : 99 années.

Capital social : mille euros (1 000 euros) divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément majorité en nombre des associés représentant au moins les trois/quarts des parts sociales.

Gérant : M. Patrick Marie Gustave André BRUN demeurant à Rouen (76000), 16, rue de l'Ancienne Prison.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rouen.

Pour avis, le notaire

UNE ADRESSE E.MAIL
POUR NOUS ADRESSER
VOS ANNONCES LÉGALES
PLUS RAPIDEMENT
annonces.legales@medialex.fr

7274655101 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 1er décembre 2021, il a été constitué une SAS à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MCM CORPORATION.

Siège social : 2, impasse Saint-Michel, 76600 Le Havre.

Objet : la détention de titres de toutes sociétés quel que soit leur objet, civil ou commercial, l'acquisition par tous moyens, la vente et la gestion de toutes participations ou valeurs mobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières, la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente d'immeubles par lots ou dans son ensemble et plus généralement toutes opérations de marchand de biens.

Durée : 99 années.

Capital : 10 000 euros.

Transmission des actions : les actions de la société sont librement cessibles sauf dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles contraires.

Président : M. Matthieu MOREAU demeurant 5, rue du Clos-Mesnil, 76290 Fontaine-la-Mallet.

La société sera immatriculée au RCS Le Havre.

7274807801 - VS

I-SURVEILLANCE

SASU au capital de 70 000 euros
Siège social : 10, rue du Grand-Aulnay
76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN
RCS de Rouen 752 469 460

CAPITAL SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2021 a décidé à compter du 30 novembre 2021 d'augmenter le capital social de 134 400 euros par apports compte courant et réserves en le portant de 70 000 € à 204 400 euros.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de Rouen.

LIOT Marc

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

+ FACILE
PERTINENT
PROCHE

CENTRALEDESMARCHÉS.COM
Votre prochain marché est ici

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
APPEL NON SURTAXÉ